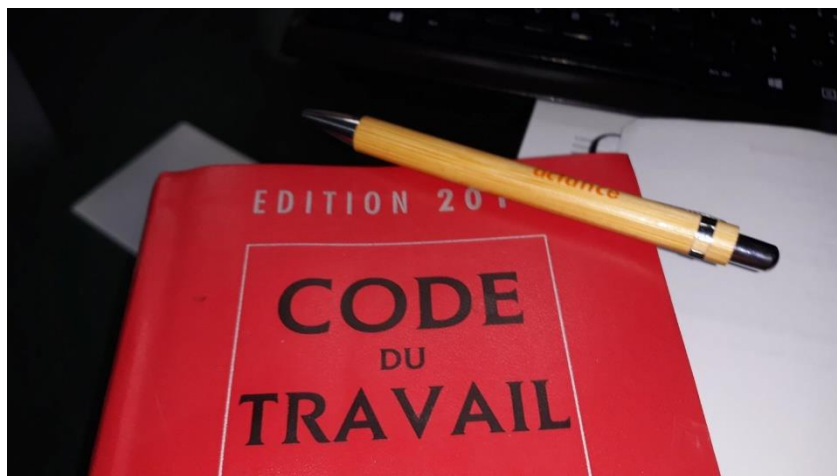


Rencontres



aux prud'hommes

les 26 et 27 janvier 2021



*Une appropriation des outils juridiques
pour la défense des salarié-es !*

Inscriptions **avant le 24 décembre 2020** par les structures
par mail à inscriptionscefi@solidaires.org

Rencontres solidaires aux prud'hommes : Késako ?

Journées d'échanges et de formation autour de nos **pratiques, stratégies et besoins en conseil des prud'hommes**, de la **campagne contre le barème Macron** limitant des indemnités prud'homales et sur **l'avenir de l'institution prud'homale**.

Ces 2 journées sont destinées plus particulièrement à nos **conseiller-es prud'hommes**, nos **défenseur-es syndicales/aux** et aux **équipes investies dans la défense** des intérêts matériels et moraux des salarié-es qui font appel à Solidaires.

Elles sont organisées autour de débats en plénières et en ateliers.

Elles sont déclarées auprès du CEFI comme **formation nationale**.

Après vous être inscrit-e par mail à inscriptionscefi@solidaires.org avant le **24 décembre**, vous devrez déposer pour y participer un congé formation économique, sociale et syndicale et/ou si vous êtes défenseur-es, un congé de formation propre à votre mandat (art L.1453-7 du Code du travail).

Les repas du 27 janvier seront pris sur place.

Prière d'indiquer le numéro d'atelier auquel vous souhaitez participer lors de votre inscription.

Par ailleurs, nous vous proposons si vous le souhaitez de nous faire remonter dès à présent vos attentes / souhaits par rapport à ces deux journées à gtjuridique@solidaires.org

Programme prévisionnel des journées du 26 janvier // 10h au lendemain // 13h

En présence de nos invité.es /// Syndicat de la Magistrature /// Syndicat des Avocats de France ///
Instituts de formation de nos conseiller.es prud'hommes...

- ✓ Historique des conseils des prud'hommes. Campagne contre le barème Macron. Etat des lieux et perspectives.
- ✓ En ateliers /// travailler en équipe, conseiller.es, défenseur.es, militant.es.
 1. Défenseur.e syndical.e : état des lieux de l'exercice du mandat et ses difficultés, ses enjeux (rapport avec avocats, au financement...)
 2. Préconisations pour l'exercice du mandat de défenseur.e : charte, formations, outils.
 3. Conseiller.e prud'homal.e : Etat des lieux et quelles réponses aux difficultés ?
 4. Défendre collectivement les intérêts matériels et moraux des salarié.es, au sein des institutions et en dehors (locales comme nationales, rôle des permanences et collectif syndical, formations communes...).

Une restitution en plénière conclura ces thèmes.

- ✓ Avenir de l'institution du travail : pôles sociaux judiciaires, échevinage, réforme de la justice... Quel avenir pour l'institution prud'homale ?
- ✓ L'information juridique en pratique : éviter les pièges et trouver la bonne information, la partager.



solidaires aux prud'hommes,
un outil indispensable à la disposition des salarié-es.

La défense des salarié-es,
un intérêt majeur à défendre !